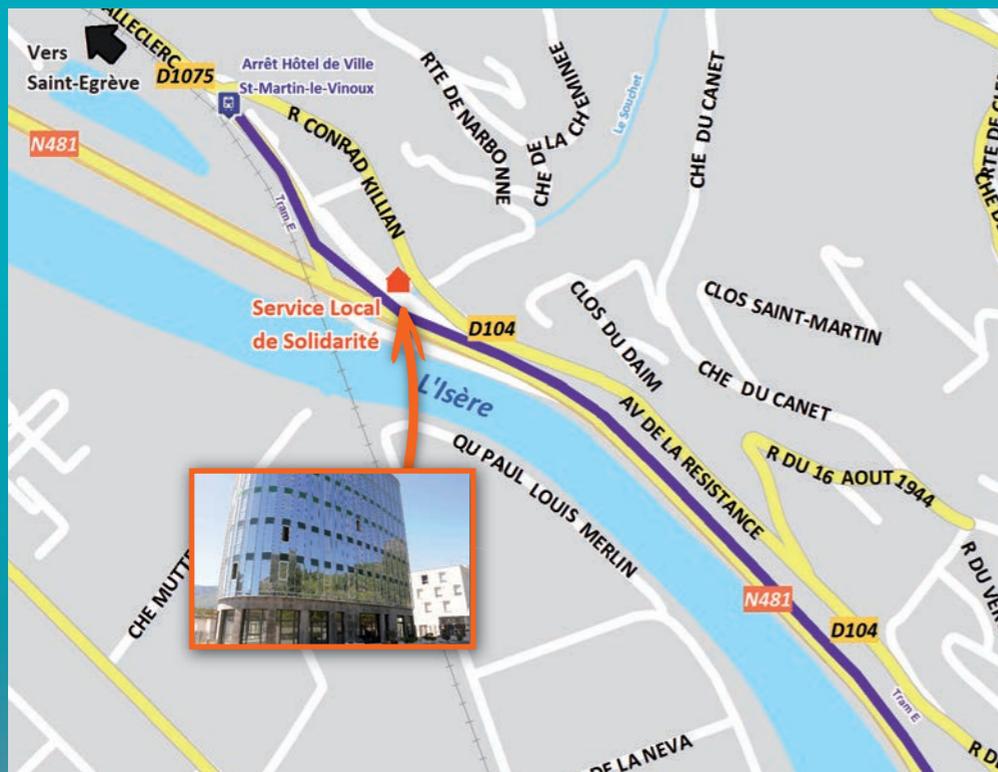


Pour se rendre au Service local de solidarité - Saint-Martin-le-Vinoux



Accès par :

Ligne Tram E, direction St-Martin-le-Vinoux Hôtel de ville-Grenoble Louise Michel : descendre à l'arrêt St-Martin-le-Vinoux Hôtel de Ville

Ligne 55, direction St-Martin-le-Vinoux Col de Clémentières-Hôtel de Ville : descendre au terminus Hôtel de Ville

Marcher 200 mètres le long de la rue Conrad Killian, en direction de Grenoble

En provenance de Le Fontanil, St-Egrève

Ligne E Bus, direction Fontanil Cornillon-Croix de la Rochette-St-Martin-le-Vinoux Hôtel de Ville : descendre au terminus Hôtel de Ville

C O N T A C T S

• **Service local de solidarité "Le Phare"**

1 rue Conrad Killian
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. 04 38 88 47 60

> **Pour l'Action sociale**

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, sur rendez-vous

> **Pour l'Aide sociale à l'enfance**

sur rendez-vous

> **Pour la Protection maternelle et infantile**

Permanences puéricultrices :

Lundi après-midi, mercredi matin, sans rendez-vous
Les autres jours, sur rendez-vous

Consultations de nourrissons :

Mardi après-midi (une semaine sur deux), jeudi matin,
Jeudi après-midi (une semaine sur deux), vendredi matin,
sur rendez-vous

Le périmètre d'intervention du Service Local de Solidarité de Saint-Martin-le-Vinoux couvre également les communes de Fontanil-Cornillon, Mont-Saint-Martin, Proveysieux, Quaix-en-Chartreuse, Saint-Egrève et Sarcenas.



Com. CGI - 05-2015 - © Fotolia.com - F. Patou - Carte : Ed Topo® - IGN Copyright France



PRÉVENTION



ÉDUCATION



CONSEILS



PROTECTION



AGRÈMENTS



ACCOMPAGNEMENT



BIEN-ÊTRE

Votre **Service Local de Solidarité** à SAINT-MARTIN-LE-VINOUX



Le Phare
1 rue Conrad Killian
Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. 04 38 88 47 60
Fax 04 38 88 47 61

Un Service local de solidarité du Département de l'Isère

Au plus près de vous, pour mieux répondre à vos besoins

Sur place,

Une équipe composée d'assistants sociaux, d'une conseillère en économie sociale et familiale, de puéricultrices, de médecins de PMI, d'une sage-femme, de travailleurs sociaux ASE, d'un psychologue ASE et de secrétaires. Ils assurent leurs missions sous la responsabilité d'Yvette Trabucco, chef de service.

ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÈS À VOS DROITS

Action sociale et insertion

Logement (Fonds solidarité logement), hébergement, éducation de vos enfants, insertion sociale. Mais aussi instruction des demandes de RSA et accompagnement des bénéficiaires. Vous serez aussi aidé dans la gestion de votre budget pour surmonter des difficultés ponctuelles et sur toutes demandes d'accompagnement et de soutien dans vos démarches administratives.



ACCOMPAGNEMENT DE L'ARRIVÉE DE L'ENFANT

Protection maternelle et infantile

Accompagnement des femmes enceintes. Mesures de prévention pour la santé et le bien-être des enfants de la naissance jusqu'à 6 ans. Consultations médicales des nourrissons. Agréments des assistants maternels et assistants familiaux. Dépistage des handicaps des enfants de moins de 6 ans et conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps.



SOUTIEN POUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

Aide sociale à l'enfance

En prévention, proposition de mesures d'accompagnements personnalisés. Traitement des informations préoccupantes relatives à des enfants en danger ou en risque de danger*. Mise en œuvre des mesures décidées par la Justice.

** Mission assurée également par la Protection maternelle et infantile et l'Action sociale*



Le Service local de solidarité est aussi un point de retrait et de dépôt des demandes liées au handicap ou aux personnes âgées.

Dans votre Service local de solidarité (SLS)

> Des réponses rapides grâce à la présence des **décideurs sur place**

> Des équipes complètes pour mieux **répondre** à tous vos besoins

> **Accessibilité** aux personnes handicapées et à mobilité réduite

> Vous trouverez dans votre nouveau Service local de solidarité **vos interlocuteurs habituels**

> **Confidentialité** de vos échanges avec les travailleurs sociaux